

Woleu-Ntem/Sessions budgétaires exercice 2019 du conseil municipal de Mitzic...

Le projet de budget primitif voté à plus de 181 millions



Le maire de Mitzic, Jean Mvé Mba lors des débats.



Les conseillers municipaux autour de la table

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

Il est en légère hausse de 10 millions 668 684 francs par rapport à l'exercice précédent.

LE nouveau bureau du Conseil municipal de la commune de Mitzic, chef-lieu du département de l'Okano, dans la province du Woleu-Ntem, présidé par Jean Mvé Mba, a tenu, le 17 septembre dernier, sa première session ordinaire. À l'ordre du jour, examen et adoption du projet de budget primitif de l'exercice 2019, conformément au plafond budgétaire recommandé par les tutelles.

Lors de la vérification du quorum, le préfet du département de l'Okano, Michel Moukéké, a soulevé une motion. Il a dit avoir reçu la lettre d'exclusion du conseiller municipal Yves Maxim Edamne Obame, de son parti politique, Démocratie Nouvelle (DN). C'est pourquoi, pour lui, ce dernier ne saurait siéger à la réunion. Une assertion confirmée et fermement soutenue par Sylvie Melang Mekogo, tête de liste de cette formation politique à l'élection locale, et par Jean Dubon Mba Mvone, responsable communal de DN. "Il doit être remplacé par Jonathan Ntoutoume Ngome", martèleront ces deux conseillers municipaux de DN, créé et

dirigé par le président du Conseil économique, social et environnemental, René Ndemezo'o Obiang. "Ce n'est pas possible. Il faut respecter les textes. Ntoutoume Ngome n'est pas conseiller municipal. Si Edamne Obame est exclu, c'est celui qui vient après lui sur la liste qui le remplace", recadrera un autre conseiller. Pour clore ce débat qui a duré plus d'une heure, le président du bureau du conseil, en tant que légaliste, a tranché comme suit : "Tant que nous ne recevons pas la décision des tribunaux compétents, confirmant cette exclusion, Yves Maxim Edamne Obame continuera de siéger à notre Conseil municipal".

Une décision approuvée par tous les conseillers des autres formations politiques. Le quorum étant largement atteint, le préfet a ouvert les travaux, rappelant aux conseillers que ce budget est leur premier test, "que vous allez mettre en place à l'occasion des présentes assises". D'où, pour l'autorité départementale, "une réflexion d'ensemble sur le bien-fondé des différentes autorisations des transferts financiers pour permettre à l'institution dont vous avez la charge de fonctionner efficacement et mieux répondre, un tant soit peu, aux nombreuses sollicitations dont vous faites l'objet de la part des compatriotes pour l'amélioration de leur vécu quotidien", a déclaré Michel Moukéké. Pour cette raison, il a demandé aux conseillers municipaux de participer activement, sans esprit partisan et avec minutie, à la mise en place dudit budget. Puis, le secrétaire général de la mairie a lu le procès-verbal de la session ordinaire consacrée à l'examen du projet de budget primitif, exercice 2018, présidé par le maire sortant, André Jean Biyogo Obame. Rappelant que ce budget s'élevait à 170 millions 475 994 francs, en recettes et en dépenses. Puis, en l'absence d'un comptable avéré, le conseiller Elliot Pierre

Honoré Befame a présenté la note du projet de budget primitif, exercice 2019. Qui a été fixé à la somme de 181 millions 144 678 francs lors du débat d'orientation budgétaire, tenu à Oyem, le lundi 26 août 2019. "Ce budget est en légère augmentation de 10 millions 668 684 francs par rapport à l'année 2018 et sert d'année de référence pour la session budgétaire 2019", notera M. Befame. À la suite des travaux qui ont duré une journée entière, ce budget et les 4 délibérations ont été votés à main levée et à l'unanimité des conseillers municipaux, à la satisfaction du président Jean Mvé Mba.

... et départemental de l'Okano

Le plafond budgétaire voté à 166 millions 087 207 francs

ENA
Libreville/Gabon

Ce budget, consacré uniquement au fonctionnement, est en légère baisse de 9 millions 289 953 francs, comparé à l'exercice précédent.

DIRIGÉ par son président, Célestin Edzo Messale, le Conseil départemental de l'Okano (Mitzic), dans la province du Woleu-Ntem, s'est réuni, le 19 septembre dernier, en session budgétaire ordinaire, exercice 2019. Le budget ainsi examiné s'élève en recettes et dépenses à 166 millions 087 207 francs. Après le point sur le chronogramme des assises fait par un conseiller, le secrétaire général de l'institution, Blaise Obame Bekale, a fait l'appel nominal des conseillers départementaux. Le quorum de 18 conseillers sur 23 ayant été atteint, le préfet, Michel Moukéké, a ouvert les travaux. Dans son propos, il a félicité et encouragé l'équipe conduite par le président entrant (et sortant) du Conseil départemental de l'Okano, Cé-



Le président du Conseil départemental de l'Okano, Célestin Edzo Messale, 2e à partir de la droite, suivant les orientations du préfet (au centre).

lestin Edzo Messale, afin de mener à bien les missions qui lui sont assignées. Puis, le SG a lu le procès-verbal de la précédente session budgétaire, qui s'élevait à 175 millions 377 160 francs. "Vous constaterez que le budget de cette année est en légère baisse par rapport à celui de l'an passé", fera-t-il remarquer. Pour sa part, le président de l'institution a lu les conclusions des travaux du débat

d'orientation dudit budget issues de la réunion tenue à la mairie d'Oyem, le 26 août dernier, entre la délégation du bureau du Conseil départemental de l'Okano et les représentants des tutelles techniques. Dans son propos, Célestin Edzo Messale a donné les résultats de cette rencontre. "Le montant des ristournes sur impôts..., amendes et condamnations s'élève à 18 millions 170 324 francs ; le montant

de la ristourne sur hydrocarbures est à zéro franc ; le niveau de subventions de fonctionnement est à 105 millions 077 882 francs et les prévisions des recettes propres à 42 millions 830 000 francs. Ainsi, le plafond budgétaire, exercice 2019, du Conseil départemental de l'Okano est de 166 millions 087 207 francs", a-t-il informé. Suite à cette déclaration et à la lecture du projet de budget primitif par l'agent comptable,

la discussion a longuement tourné autour de cette baisse de budget. Avec un accent, notamment, sur l'absence de budget d'investissement. Le conseil a, de ce fait, exploré certaines pistes pouvant lui permettre de trouver les solutions, afin d'avoir un budget d'investissement important lors de la prochaine année budgétaire. Il s'est agi, entre autres, de demander aux sociétés exerçant dans l'Okano de verser leurs taxes

au Trésor public au compte du Conseil départemental, et de tisser des jumelages avec d'autres départements au Gabon et ailleurs. Avant de conclure ces assises, les conseillers ont voté à l'unanimité et à main levée ce budget et quelques projets de délibération. "Je suis satisfait de la qualité des conseillers et de leurs débats lors de ce quinquennat", devait se réjouir le président, Célestin Edzo Messale.



Les conseillers départementaux de l'Okano à pied d'œuvre pour voter le budget 2019.

Photo : Antoine Essone Ndong

Photo : Antoine Essone Ndong